

Questions-réponses sur la santé oculaire en milieu scolaire

Ce questionnaire est conçu pour vous aider à tester votre compréhension des concepts présentés dans ce numéro et à réfléchir sur ce que vous avez appris.



IEF PARTNER CLINIQUE OPHTHALMOLOGIQUE SPÉCIALISÉE, HAÏTI

Les lunettes peuvent changer la vie des écoliers. HAÏTI

Nous espérons que vous discuterez de ces questions avec vos confrères, ainsi qu'avec les autres membres de l'équipe de soins oculaires, par exemple dans le cadre d'un groupe de lecture.

Cocher toutes les réponses correctes

Question 1

Les enfants ci-dessous ont été examinés par un enseignant du primaire ; lesquels d'entre eux doivent être orientés vers un professionnel de l'ophtalmologie ?

- a Enfant présentant un œil rouge
- b Enfant présentant un strabisme convergent
- c Enfant ayant une acuité visuelle égale à 3/10° dans les deux yeux
- d Enfant dont un des yeux présente une pupille blanche
- e Enfant présentant une acuité visuelle de 10/10° et 7/10°

Question 2

Dans la liste ci-dessous, cocher les raisons pour lesquelles les enfants risquent de ne pas porter les lunettes qui leur ont été prescrites :

- a Coût trop élevé
- b Mauvais ajustement
- c Railleries des autres enfants
- d Les parents ne réalisent pas que c'est important
- e La vision n'est pas améliorée

Question 3

Cochez tous les indicateurs de suivi importants dans le cadre d'un programme de dépistage des erreurs de réfraction en milieu scolaire :

- a Nombre total d'enfants dans l'école et nombre ayant subi le dépistage
- b Nombre d'enfants ayant échoué au dépistage de l'acuité visuelle
- c Nombre d'enfants ayant subi un examen de la réfraction
- d Nombre d'enfant à qui l'on a prescrit des lunettes
- e Nombre d'enfants qui utilisent les lunettes prescrites 3 à 6 mois après la prescription de lunettes

Question 4

Les programmes de santé oculaire en milieu scolaire doivent :

- a Avoir l'aval du ministère de l'Éducation
- b Être financés par la vente de lunettes pour enfants
- c Être mis en œuvre une fois tous les 5 à 10 ans, dans toutes les écoles
- d Être intégrés à un programme complet de santé en milieu scolaire
- e Inclure également la santé oculaire des enseignants

RÉPONSES

1. Les réponses a, b, c et d sont correctes. Une pupille blanche (leucocorie) peut signaler une cataracte ou autre maladie oculaire grave. Il est peu probable que l'enfant de la réponse (e) ait des lunettes.
 2. Toutes les réponses sont correctes.
 3. Toutes les réponses sont correctes.
 4. Les réponses a, d, e et f sont correctes. Dans l'idéal, le programme devrait être financé par le ministère de l'éducation ou autre bailleur de fonds institutionnel, pas par la vente de lunettes aux enfants (ce qui risque de limiter le taux d'enfants qui suivent les recommandations de port de lunettes). Le dépistage doit être mis en œuvre tous les 1 à 2 ans dans chaque école ; les nouveaux élèves subiront le dépistage pour la première fois et ceux qui ont échoué au dépistage les années précédentes feront l'objet d'un suivi. Un dépistage tous les 5 à 10 ans serait trop peu fréquent.